

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda

Deûle en fête, fête du Vélo, Le bal folk du collège Jean-moulin, fête de la musique : entre balade et ballade, le Zeppelin...

page 15

Zoom

En avant la musique...!

page 22

Brèves

Ville, quartiers et associations

page 24

Portrait

Gérard Billot, délégué du Défenseur des Droits

page 29



Afin de permettre **une vie ordinaire**
aux personnes atteintes d'un handicap

À votre service



“La 1^{ère} responsabilité des élus : bien gérer l'argent public.”

La ville de Saint-André comme l'ensemble des collectivités locales subit les effets de la crise économique et de la crise des finances publiques.

Le déficit public de notre pays, qui a atteint 4,8% du PIB l'an dernier, et l'endettement de l'Etat à hauteur de 94% du PIB expliquent en grande partie le désengagement continu de ce dernier vis-à-vis des collectivités locales, lesquelles manquent parfois de visibilité financière pour le futur.

Malgré ce contexte, notre ville a touché en 2012 les bénéfices d'une politique budgétaire municipale raisonnée et raisonnable, laquelle nous a permis d'augmenter sensiblement nos recettes de fonctionnement, tout en maintenant nos dépenses à un niveau acceptable afin de garantir la quantité et la qualité des services à la population.

Maintenir un niveau d'investissement élevé pour le bien-être des Andrésiens, optimiser la gestion quotidienne, sont les impératifs qui ont guidé notre stratégie.

Garder des marges de manœuvre est précieux. Il s'agit de pouvoir s'autofinancer le plus possible dans nos investissements, sans procéder à des emprunts qui créent des charges pour les générations à venir.

Il s'agit aussi de pouvoir redistribuer du pouvoir d'achat aux Andrésiens en période difficile. Et c'est pourquoi la ville entame aujourd'hui la baisse de la Taxe d'habitation de l'ordre de 2%, qui se poursuivra en 2014 et 2015.

Bien gérer l'argent public en cette période troublée, c'est notre ambition et notre responsabilité pour le présent et pour l'avenir de Saint-André.

Maire de Saint-André
Conseiller général du Nord

Site internet

<http://www.villesaintandre.fr>

Les services

Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1
59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,
Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi
au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.
Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Permanences juridiques

Mme Pascale Lahouste, adjointe en charge des affaires
juridiques, de l'administration générale et de l'état civil,
vous accueille les 2^e et 4^e mardis de chaque mois,
à partir de 16 h 15 au lieu de 16 h 45 en mairie.

Uniquement sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général De Gaulle.

Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)

14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"

1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bout" chou"

5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 70 40.

Permanence de 9 h à 11 h 30.

Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos fleuri

50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale

16 rue de l'Eglise - Tél. : 03 28 38 80 00.

Antenne de la CPAM

3 rue Vauban. Ouverte du mardi au vendredi,

8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

CAF (caisse d'allocations familiales)

Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux

89, rue du Général-Leclerc.

Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,

site : www.ief59.com

Dossier page 4



L'accessibilité

Agenda page 16



Spectacles, activités et concerts
pour tous les goûts

Éclats de vie page 19



Une médaille pour
un double don d'organes

Zoom page 22



En avant la musique... !

Brèves page 24



Ville, associations
et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André
n° 141 - Avril - Mai 2013 - Tél. : 03 20 63 07 53

Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Prignot.

Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.

Mise en page : Agence Gribouille, contact@creagribouille.fr - Impression : La Monsoise

Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>

"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (textes et photos) même partielle en dehors de l'utilisation strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr

Direction des services à la population
(cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr

Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr

Service du personnel :
drh@ville-saint-andre.fr

Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr

Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr

Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr

Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr

Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr

Secrétariat général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr

Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr

Cabinet du Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr

Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr

Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr

Syndicat d'initiative :
syndicat.initiative.saint.andre@9business.fr

Service jeunesse :
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr

Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr

Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr

Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr

L'accessibilité

Afin de permettre une vie ordinaire aux personnes atteintes d'un handicap, il est nécessaire de développer des outils d'accessibilité. Cette préoccupation reste vraie également pour les personnes qui ne sont pas à proprement parlé handicapées, mais temporairement en incapacité plus ou moins invalidante : suites d'accident domestique ou du travail, difficultés sensorielles liées à l'âge, femmes enceintes, personnes en surpoids.

La loi exige que les communes de plus de 5 000 habitants créent une commission communale pour l'accessibilité. Nous vous présenterons dans ce dossier ce qui a déjà été entrepris à Saint-André et les points encore à améliorer.

La Ville Sympa...

Quel est le rôle de la commission communale d'accessibilité ?

La commission communale d'accessibilité (CCA) de Saint-André a été créée le 29 mars 2010. Elle est composée de deux membres du Conseil Municipal, deux membres d'associations d'usagers ou d'associations représentant les personnes handicapées, du Directeur des Services Techniques de la Ville ou de son représentant, et de la Directrice du CCAS de la Ville ou de son représentant.

La commission a en outre la possibilité d'inviter ponctuellement toute personne de la société civile concernée par une question à l'ordre du jour.

Le rôle de cette commission consiste à :

- dresser un état de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux handicapés,
- faire toute proposition de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,
- transmettre à la CIAPH (commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées) les remarques, interrogations et propositions qui relèvent des compétences propres à Lille Métropole Communauté Urbaine.

La CCA établit un rapport annuel présenté en Conseil municipal.

Au-delà de l'aspect réglementaire imposé par la loi, la Ville de Saint-André a souhaité mettre en œuvre, sur la base de notions de diagnostics partagés, tout un ensemble d'engagements et d'ouverture de ses services à l'ensemble de la population handicapée.

Vous trouverez ci-après un tour d'horizon des actions qui ont été mises en œuvre à Saint-André afin de faciliter les déplacements des personnes handicapées et en invalidité.



... qui veut le rester !

Les espaces publics et la voirie

C'est Lille Métropole qui est en charge de l'entretien de l'essentiel des rues de Saint-André. Elle prend systématiquement en compte le handicap dans l'ensemble des aménagements de la voirie. Cette mise en accessibilité de la voirie s'inscrit dans un programme pluriannuel, dont la réalisation est programmée en fonction des priorités définies par la Ville.

Le programme annuel est déterminé en concertation avec les associations de personnes handicapées et d'usagers et en complément de la programmation pluriannuelle des travaux d'autres services (services techniques, voirie, signalisation, environnement urbain...).

En 2012, des travaux de voirie ont notamment eu lieu rue Chanzy, rue de l'amiral Courbet, rue Villebois-Mareuil. Un parking paysager a été créé au square Bertou. Tous ces travaux ont pris en compte le stationnement des personnes handicapées.



L'arrêté du 15 janvier 2007 précise qu'une place de stationnement PMR doit être désormais matérialisée, avec une largeur minimale de 3,30 m tout en conservant une largeur de trottoir de 1,40 m minimum. Cette emprise de 4,70 m minimum se révèle souvent impossible à assurer. Les spécificités de certaines rues ne permettent pas dans certains cas d'avoir des places PMR normalisées.

De nombreuses places doivent faire l'objet de demandes de dérogation auprès de la CCDSA (Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité). Cette commission placée sous l'autorité du Préfet est chargée de vérifier la pertinence de toute dérogation à la réglementation concernant le stationnement destiné aux personnes handicapées.



En 2012, sept places handicapées ont été créées : 2 dans le cadre d'aménagement de voirie, 1 suite à la construction de la crèche au site Ducrocq et 4 à la demande de riverains.

Ces places de stationnement « handicapées » (PMR) sont les aménagements les plus visibles de tous, mais ce ne sont pas les seuls équipements destinés à faciliter l'accès aux handicapés. La voirie recèle d'autres aménagements qui permettent, comme l'exige la loi, de ne pas briser la « chaîne du déplacement » (cadre bâti - voirie - espaces publics - transports). On peut remarquer certains de ces aménagements au niveau des passages piétons : pentes, abaissés, ou « bateaux », mais aussi contrastes tactiles (plots sur la chaussée) pour les non-voyants.

Les potelets sont également choisis dans une couleur qui permet un contraste avec l'arrière-plan ou eux-mêmes munis d'une bande contrastante afin d'être plus facilement décelables par les malvoyants.

Des normes spécifiques sont également appliquées aux escaliers et à la signalétique (hors signalisation routière). Rappelons également que la ville a mis en place un système auditif à certains feux rouges pour faciliter la traversée aux non-voyants. Il suffit à ces derniers d'être équipés d'un boîtier qui déclenche des indications sonores à proximité du feu.



Un espace public correctement aménagé, c'est bien, encore faut-il le préserver : le trottoir de la rue de Lambersart entre la rue du Général-Leclerc et la rue Vauban était devenu inaccessible aux piétons. Les voitures occupaient cet espace. Des potelets de protection ont été installés pour rendre le trottoir aux piétons.



Rue de Lambersart

Dans le même ordre d'idée, la police municipale entretient une vigilance quotidienne à la libre circulation des piétons sur les trottoirs et au respect des places de stationnement réservées aux personnes handicapées, titulaires de la carte de stationnement.

Des verbalisations sont dressées en cas de non-respect des règles.

... qui veut le rester !

Les déplacements Urbains

Les transports en commun de la métropole sont confiés à Transpole par délégation de la communauté urbaine. Saint-André a demandé l'établissement d'un état des offres : il s'avère que les nouvelles lignes « Liane » et « Corolle » sont toutes équipées pour recevoir les personnes en fauteuil roulant. Les Liane 1, 50 et 90 permettent aux Andrésiens d'atteindre de nombreuses villes de la Métropole et la Corolle dessert toute la couronne de l'agglomération sans passer par le centre ville.



Dans le cas particulier des personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer, il est utile de rappeler ici le service de transport accompagné mis en place par le CCAS : il permet aux aînés de la ville d'être véhiculés pour les rendez-vous médicaux ou pour faire les courses par exemple. Voyez aussi dans la rubrique « développement durable », page 13, l'acquisition d'un nouveau véhicule électrique par le CCAS.



Les Aires de jeux

L'accessibilité des enfants handicapés aux équipements ludiques est une préoccupation de la ville. Les aires de jeux sont de réels exemples d'intégration d'enfants en situation de handicap dans des espaces publics. Le jeu rassemble tous les enfants autour d'activités communes.

La ville de Saint-André possède 10 aires de jeux comprenant 34 jeux. Deux aires de jeux sont accessibles à tous grâce à la mise en place de sols souples. Celles-ci se trouvent dans les 2 écoles maternelles de la ville. L'aire de l'école Desbordes-Valmore comporte des jeux adaptés aux handicaps mental, moteur et sensoriel.



La Ville Sympa...

Logements particuliers

L'accessibilité conditionne l'insertion dans la vie éducative, professionnelle et collective. Elle est le gage d'une qualité de service pour tous. Un handicapé doit pouvoir sortir de son logement en toute facilité pour éviter l'isolement social et professionnel. Aussi, et afin de poursuivre sa démarche d'amélioration, la ville a demandé aux bailleurs privés et publics de dresser l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, des cheminements extérieurs ainsi que des circulations intérieures (largeur des portes, ascenseurs, rampes d'accès, places de parking, hauteur des équipements etc.). Cette étude est en cours, sachant que tous les immeubles récents sont évidemment conformes à la loi.

Etablissements recevant du public

Plusieurs bâtiments municipaux ont été rénovés, mis aux normes, ou construits selon ces normes :

L'accès au stade Caby était difficile pour les personnes à mobilité réduite. L'allée en schiste a été remplacée par un enrobé. Désormais, tous les publics peuvent accéder aux vestiaires et au club house ainsi qu'aux terrains de sport.

La nouvelle crèche « Enfantillages » est un équipement communal très accessible. De plain-pied, le bâtiment offre un accès facile aux fauteuils, poussettes et landaus. L'aménagement extérieur et intérieur est parfaitement sécurisé.

La salle André-Wauquier a été mise aux normes en vigueur avec la création d'une rampe d'accès et le remplacement des portes extérieures et du hall d'entrée.

Une rampe d'accessibilité du même type a été construite pour entrer au secrétariat des services techniques de la ville, rue Alsace-Lorraine.

Les toilettes des écoles Camus-Séviégné et Jules-Ferry ont été rénovées et munies de WC PMR (pour les élèves et professeurs). Enfin, à la Halle des sports des Peupliers, un espace dédié aux personnes en fauteuils roulants a été créé pour que celles-ci puissent assister aux matches confortablement.

D'autres équipements vont suivre dans les mois à venir : mise aux normes des vestiaires de la Halle des sports des Peupliers, aménagement du nouveau local associatif rue Lavoisier, d'un self au restaurant des Peupliers, de sanitaires à la salle André-Wauquier.



... qui veut le rester !

Une perspective d'exemplarité

Les services techniques de la ville continuent d'œuvrer pour la circulation de tous les Andrésiens quelque soit leur capacité de mobilité, sur le territoire de la commune.

Au-delà des missions légales, la CCA se donne pour objectif de recenser toutes les propositions utiles à l'amélioration de la mise en accessibilité du bâti existant, et de valoriser les actions menées à cet effet, ceci afin de sensibiliser l'ensemble de la population aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées, qu'il s'agisse d'handicapés moteurs ou sensoriels.

Des manifestations ou des campagnes de sensibilisation seront organisées pour cela, afin de responsabiliser les usagers et d'éviter les comportements inciviques tel que le stationnement sur les places réservées.

Les handicapés comptent sur la solidarité de leurs concitoyens pour les aider dans une vie déjà compliquée à gérer au quotidien : un peu de compréhension, et quelques gestes de soutien peuvent tout changer !

“ **Responsabiliser les usagers et éviter les comportements inciviques** ”



Pour en savoir plus sur l'accessibilité :

➤ **Saint-André services techniques :**
03 20 63 07 47

➤ **Lille Métropole Communauté Urbaine :**
<http://www.lillemetropole.fr/cms/render/live/fr/sites/lmccu/home/actualites/accessibilite-handicap.html>

➤ **Ou, sur la législation :**
<http://www.accessibilite-batiment.fr> ;
<http://www.social-sante.gouv.fr> ;
<http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr>



Tribune d'expression

Tribune de la majorité

Saint André est aujourd'hui une commune connue et reconnue pour son « bien vivre » et la qualité de ses services. Une publicité récente la présentait ainsi : « Ville dynamique, Saint André cultive sa qualité de vie, tout en intensifiant son développement. Autant d'atouts qui font d'elle une ville attractive, idéale pour une vie familiale et active épanouie ». On ne saurait mieux dire !

Les chiffres du recensement de l'INSEE le prouvent : la très grande majorité des Andrésiens est bien implantée dans notre commune parce qu'elle s'y sent bien et qu'elle y trouve les équipements souhaités. Dans le même temps, notre ville séduit un nombre croissant de familles qui souhaitent venir s'y installer.

Le défi de notre équipe municipale est donc de garantir ce bien vivre et cette identité, tout en anticipant et en préparant l'avenir.

Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre ce travail au service de tous et dans cet esprit. Sincèrement,

La liste « Pour le Saint-André que nous aimons »

Tribunes de l'opposition

Avis à la population

Par la loi, la gauche au pouvoir a créé les conditions du pluralisme de représentation locale ainsi que l'obligation de cette tribune gratuite. Nous dénonçons, à nouveau, la débauche de fonds publics andrésiens utilisés par la majorité actuelle pour vanter son action (sondage, plaquette, DVD). Le déséquilibre avec cette tribune est plus qu'excessif.

Pour ceux qui désireraient connaître notre action et nos projets pour la ville, nous vous invitons à contacter Ghislaine Cavrot, Jean-Pierre Houzet ou Sylvain Billau élus de la liste d'opposition par mail sur saintandredemain@gmail.com, par courrier à SAD - 85 rue Leclerc ou solliciter une rencontre.

N'hésitez pas à nous interpellier.

Nous profitons aussi de cette tribune pour remercier Hélène Parra, colistière pour ces 5 années de combat à nos côtés.

La liste « Saint-André demain, Saint-André devant »

L'usine à gaz de la rentrée scolaire : une demi-journée de plus en 2013 pour certains et pour d'autres en 2014, ainsi ce sera le mercredi pour les uns et le samedi pour les autres. Je propose que toutes les villes du Sivom choisissent un jour commun pour aider les familles à s'organiser.

La liste « Saint-André autrement »

Petit relooking pour le hall de la mairie

Les années avaient laissé leur marque sur les murs du hall de la mairie. Aussi, les agents du service technique de la mairie se sont penchés sur leur cas et ont redonné un coup de jeune aux murs défraîchis : exit la vieille moquette murale et bonjour les nouvelles couleurs : un dégradé de gris rehaussé d'une touche colorée, quelques plantes et le tour est joué. Les agents du service population ont apprécié le changement : « *c'est plus clair, plus sympa, et ça paraît plus grand !* ».



Ne pas oublier...

Dans leur nouveau décor tout frais, les agents de la direction des services à la personne vous accueillent pour vos renouvellements de papiers. Les vacances approchent et grands pas : si vous envisagez un séjour à l'étranger, n'oubliez pas de vérifier la validité de votre carte d'identité ou de votre passeport, sans oublier ceux de vos enfants. Pensez au délai de réception de ces documents !

Les agents municipaux sont là pour vous conseiller de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 tous les jours.

Ouverture exceptionnelle de la piscine

Bonne nouvelle pour les accros de l'eau : la piscine sera ouverte le 8 mai de 8h à 12h et de 14h à 18h. Et elle ne fait pas le pont ! En effet, vendredi 10 mai, la piscine sera ouverte aux horaires habituels (8h/12h et 14h/19h) : attention le petit bain est pris par les cours de 16h à 17h et de 18h à 19h.



Le carnet

Naissances : Kahyn Benamor, le 25 novembre - Julien Sené, le 12 janvier - Milo Gilman, le 7 février - Alix et Romane Fasquel Gramer, le 9 février - Lucas Bennecer, le 20 février - Clémence Boutry, le 1^{er} mars - Kloann Breleur, le 5 mars.

Mariages : My, Mohamed Saber et Zainiba Aouzal, le 5 janvier - Nicolas Laszczewski et Linda Savatxath, le 19 janvier - Jérôme Touyon et Aurélie Dupuis, le 2 mars - Benoît Lanciaux et Marion Rollet, le 9 mars - Michel Griffon et Annick Crombez, le 30 mars - Simon Demaziere et Amélie Delbeke, le 13 avril.

Décès : Nelly Depecker veuve Van Den Bussche, le 24 janvier - Victor Przybysz, le 30 janvier - Guillaume Correia, le 4 février - Solange Haerincq épouse Glorieux, le 7 février - Viviane Fies, le 11 février - Georges Maertens, le 13 février - Eric Laffitte, le 14 février - Moïse Vlaeminck, le 19 février - Charles Duprez, le 22 février - Armelle Le Corvec épouse Benaben, le 26 février - Madeleine Deproost veuve Basile, le 27 février - Simone Cheron veuve Deulin, le 28 février - Marie Deseure veuve Fin, le 4 mars - Adrien Humez, le 6 mars - Marguerite Malfoy veuve David, le 11 mars - Alain Laforet, le 19 mars - Jean Troude, le 27 mars.

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

Développement durable

Un nouveau véhicule électrique pour le CCAS



Le CCAS de Saint-André a acquis un véhicule électrique dans le cadre de son service de transport accompagné. Ce service permet d'accompagner des personnes âgées ayant des difficultés à marcher, voire les personnes en fauteuil roulant, dans l'accomplissement de certains déplacements : courses, visites à la famille, visites médicales...

Le CCAS envisage d'élargir ce dispositif qui connaît une fréquentation croissante, en emmenant les aînés sur les marchés de la métropole, ou en proposant

des conduites en inter-génération : aller au musée ou au cinéma avec les petits-enfants le mercredi par exemple.

L'appel à projet de la Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) a permis au CCAS de Saint-André d'obtenir un financement à hauteur de 13 670€ pour l'achat de ce nouveau véhicule, devenu nécessaire pour répondre à la demande grandissante, et que le CCAS a souhaité écologique et très confortable...

Inclus dans le plan prévention isolement, le service transport accompagné a un coût très modique pour l'utilisateur : 2€ l'aller pour les villes voisines, 3€ pour Lille.

Renseignements au CCAS : 03 20 21 81 35.

On nettoie le jardin...

Les bennes à déchets verts sont cette année encore à votre disposition pour y jeter les débris issus de vos travaux de jardins. Elles seront installées square de la Renaissance, place des Tilleuls, avenue des Peupliers, rue Jean-Mermoz et à l'angle des rues des Hirondelles et des Mésanges aux dates suivantes : 4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.



Attribution de logements sociaux

De nouveaux logements sociaux ont été attribués dans le cadre des dispositifs PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).



Le CCAS de Saint-André participe à la constitution des dossiers et à la commission d'attribution.

La construction de nouveaux bâtiments à Saint-André va donc permettre à plusieurs familles de trouver un toit approprié à leur situation.

Ainsi 68 logements du T2 au T4 vont être livrés au sein du « Halage » à Sainte-Hélène, 24 en mai et 44 en juin ; 53 autres familles intégreront leur nouvel appartement (T2 au T4) au « Quai Sainte-Hélène » cet été. Enfin, 22 logements T1bis et T2 seront mis à disposition de personnes retraitées aux « Patios d'Or » en centre-ville dès le mois de juillet.

Journée portes ouvertes du PAD

La deuxième journée de l'Accès au Droit aura lieu le 19 juin prochain de 9h à 12h en mairie. Vous pourrez rencontrer gratuitement et de façon confidentielle des professionnels du droit : avocat, notaire, huissier de justice, délégué du défenseur des droits, médiateur familial etc. Ces derniers vous apporteront conseil et orientation pour tout problème administratif ou juridique : conflit de voisinage, endettement, discrimination, licenciement ou litige Internet. Lors de cette matinée, il ne sera exceptionnellement pas nécessaire de prendre rendez-vous. L'année dernière plusieurs dizaines d'Andrésiens ont pu bénéficier de ce service.

Renseignements au 03 20 63 07 50.



Permanences du conciliateur de justice

Le conciliateur de justice Benoît Blondeau, vous reçoit les **mercredis 15 mai, 5 juin, et 26 juin** à partir de 14h30.

Le conciliateur vous permet de trouver des solutions à l'amiable en évitant les recours à la justice dans de nombreux cas de figure : conflit avec votre propriétaire ou locataire, avec un voisin, une entreprise, un fournisseur...

Attention, n'oubliez pas de prendre rendez-vous auparavant auprès de l'hôtesse d'accueil de la mairie au 03 20 63 07 50.

Agenda

4 et 5 mai

4^{ème} salon des cultures alternatives de 10h à 19h, salle André-Wauquier.

8 mai

Thé dansant : Saint-André/Wieliczka, salle André-Wauquier.
Commémoration de la victoire, au monument aux morts à 11h50.

10 mai

Journée de commémoration de l'esclavage, au monument aux morts à 11h.

11 mai

Bal folk : Association des parents d'élèves collège Jean-Moulin, salle André-Wauquier.

Du 18 au 20 mai

Tournoi de Foot International, par le COTIF.

25 mai

Fête du jeu : Parc municipal.

26 mai

Spectacle : Afrokan, salle André-Wauquier.

31 mai

Inauguration Deûle en fête : parc Vandame et parc du CCAS.

1^{er} juin

Opérette en fête à 15h30, salle André-Wauquier.

2 juin

Deûle en fête.

8 juin

Commémoration Indochine, à 11h au monument aux morts.

14, 15 et 16 juin

Représentation théâtrale VPSE, salle André-Wauquier.

18 juin

Don du sang, de 8h30 à 13h et de 15h à 20h30.

Commémoration de l'Appel du 18 juin à 18h.

20 juin

Spectacle : Théâtre de Pinocchio 10h, 14h30 et 19h, salle André-Wauquier.

22 juin

Fête de la musique, Place du Général-De-Gaulle à partir de 20h.
Fête de la Saint-Jean : Cercle Saint-Jean, salle Saint-Jean.

Deûle en fête

Pour cette treizième édition de Deûle en Fête, c'est Saint-André qui aura la chance d'inaugurer le week-end, avec, le vendredi 31 mai, une ouverture féérique offerte par la compagnie Malabar. Le « Bestiaire enchanté » va vous emporter dans une parade dans les rues de la ville. L'orchestre intercommunal du Val de Deûle et les enfants des écoles primaires accompagneront ces étranges créatures dans leurs déambulations, qui les mèneront du parc du CCAS au parc Vandame, où un spectacle pyrotechnique illuminera le château.

Le dimanche 2 juin, suite des festivités au parc de la gare, avec les animations habituelles (jeux gonflables, jeux flamands anciens) et des spectacles tout l'après-midi : la baignoire musicale de Zigmus amusera beaucoup les enfants, et Alfred Duconcombre n'aura rien à lui envier côté orchestration ! Et par ces temps avides d'écologie, la compagnie Osmonde vous proposera une animation « verte », à base de contes et de bonnes saveurs...

Vendredi 31 mai :
20h parc du CCAS/21h45 parc Vandame
Dimanche 2 juin :
de 14h30 à 19h, parc de la Gare



Fête du Vélo

Dans le cadre de la fête du vélo, un rendez-vous est donné à Saint-André le samedi 1^{er} juin à 12h15 à l'intersection des rues Sadi-Carnot et du Général-Leclerc. Vous y êtes invités, avec votre vélo, pour rejoindre Lille en passant par Lambersart où un pique-nique (à prévoir par vos soins) avec animation sera organisé. Le groupe prendra ensuite la direction de Lille pour arriver place du Théâtre à 14h15 et participer à la grande parade à vélo dans les rues de la ville, puis profiter des nombreuses animations à la gare Saint Sauveur ! Broc' à vélo (vente de vélos d'occasion), village vélo, atelier, parcours pour enfants, spectacles... Venez profiter de cette grande fête en l'honneur de la petite reine !

ATTENTION : le retour de Lille à votre domicile n'est pas assuré par le groupe, chaque cycliste est invité à organiser son retour par ses propres moyens. Tout mineur doit être accompagné par un adulte.

Pour plus d'informations : Droit au vélo (ADAV)
www.droitauvelo.org, info@droitauvelo.org,
03 20 86 17 25

Le bal folk du collège Jean-moulin

Organisé par les parents d'élèves et le collège Jean-Moulin, le bal, animé par le groupe Ormuz, aura lieu le samedi 11 mai à partir 20h salle André Wauquier à Saint-André. Initiation aux danses traditionnelles de 20h à 21h. Petite restauration sur place.

Prix des entrées : adultes : 7€,
enfants + 11 ans : 3€, enfants - 11 ans : gratuit.



Fête de la musique : entre balade et ballade

Les Mauvaises Langues...

Les 5 musiciens nordistes des Mauvaises Langues seront à Saint-André pour fêter la musique le 22 juin prochain. Créé en 1998, le groupe de rock a sorti son 5^{ème} album en 2011. Enregistré en plein air sur des sites remarquables du Nord Pas-de-Calais, *A Ciel ouvert* comporte 12 chansons « terroirs », qui se distillent comme une belle balade fraîche et sincère dans notre région.

... et Gérard Lenorman

Et la balade deviendra ballade, faisant sûrement de vous des gens heureux, grâce à Gérard Lenorman qui conclura cette soirée dédiée à la musique. Le chanteur nous interprétera ses grands titres, une véritable succession de tubes, qui, derrière les mélodies joyeuses ou mélancoliques, cachent des textes souvent plus forts que le simple chant du bonheur qui apparait au premier abord.

Le Gentil dauphin, Michèle, Voici les clés, Les matins d'hiver, Quelque chose et moi... : vous reprendrez sûrement tous en chœur les refrains de celui qui est resté un peu « le petit prince de la chanson française », malgré les décennies qui ont passé depuis ses débuts dans la comédie musicale « Hair ».

Rendez-vous le 22 juin, il sera là. Fête de la Musique, Place du Général-De-Gaulle, les Mauvaises Langues, vers 19h30, Gérard Lenorman, vers 21h15
Renseignements : service animation/culture au 03 20 63 07 46.

22
juin



Une journée pour faire connaître la fibromyalgie



L'association VAFSFC (Vivre avec la fibromyalgie et le syndrome de fatigue chronique) organise une journée d'information sur la maladie le 25 mai de 8h45 à 17h au Centre hospitalier de Seclin, avenue des Marronniers.

Pour tout renseignement supplémentaire : Maryse Labbe au 06 59 79 94 89 ou fibrolillemetropole@hotmail.fr (inscription obligatoire - prévoir un pique-nique pour le midi).

LE ZEPPELIN

ESPACE D'ART & DE CULTURE

Modeste proposition

Théâtre de et avec Jonathan Heckel d'après le texte de Jonathan Swift.
Inspiré d'un texte écrit en 1729, Jonathan Heckel nous invite à une rencontre jubilatoire et gastronomique visant à résoudre le problème de la faim dans le monde. Ses propositions ne manquent pas de sel...

Vendredi 24 mai à 20h au café de la mairie,
91 rue du Général-Leclerc.

Soirées Jocker

Théâtre masques, par la compagnie Joker, avec Hacid Bouabaya
A l'issue d'un stage d'un mois au Zeppelin, Hacid Bouabaya propose avec son groupe de comédiens deux soirées exceptionnelles faisant la part belle au masque et à la commedia.

Judi 30 et vendredi 31 mai à 20h30 au Zeppelin,
tarif unique : 5€.

Macbeth ou la comédie des sorcières

Par la compagnie des Voyageurs, adaptation et mise en scène Pierre Foviau
Avec cette nouvelle création, les Voyageurs ouvrent les portes du Zeppelin aux sorcières de Shakespeare. Un spectacle où la fureur de la musique, des mots et des corps brûle le plateau, tente de chasser les démons de la tyrannie et nous interpelle sur notre histoire.

Mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 juin à 20h au Zeppelin
Tarifs : 8€, 5€, et 3€.



Éclats de vie



Une médaille pour un double don d'organes

La demande de greffe est chaque année en constante augmentation. En 2011, plus de 16 000 personnes étaient sur liste d'attente, pour 1 572 donneurs décédés.

Les donneurs qui acceptent un prélèvement de leur vivant sont encore plus rares. Il s'agit essentiellement de don d'un rein et l'on peut compter seulement 10% de ces dons faits par des personnes vivantes.

C'est pourquoi la ville de Saint-André a souhaité mettre à l'honneur le fils de M. et Mme Wavrant, Andrétiens de longue date. En effet, David Wavrant a donné de son vivant plus de la moitié de son foie (celui-ci a le pouvoir de se régénérer), puis en 2011, un de ses reins, pour sauver sa conjointe.

Après un long parcours et des opérations lourdes, David s'est remis de cette aventure humaine et se trouve aujourd'hui en bonne santé : il a reçu au mois de mars dernier la médaille de la ville.

Il est à noter que, de son vivant, on ne peut donner un organe qu'à un proche parent ou une personne avec qui l'on entretient des liens affectifs depuis longtemps, et bien entendu, si l'on est compatible.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le don d'organe, il existe des sites sur Internet, notamment : <http://www.dondorganes.fr> et si vous souhaitez donner plus modestement votre sang, la prochaine collecte aura lieu le 18 juin de 8h30 à 13h et de 15h à 20h30 à la salle Wauquier.

De nouveaux électeurs...

Les Andrésiens atteignant leur majorité cette année ont reçu leur première carte d'électeur.

Cette cérémonie maintenant traditionnelle, leur permet de vivre ce passage à l'âge de « citoyen responsable juridiquement », de façon plus solennelle que par le simple envoi des papiers par la poste. Les jeunes électeurs ont également reçu le livret « passeport pour la majorité » et écouté ensemble la Marseillaise.

Le délégué interrégional au développement et à la promotion du don du sang, Patrick Sant'Agostino, leur a remis à cette occasion une carte de donneur de sang.



Contre l'isolement : la cohabitation des générations

La canicule de 2003 a fait prendre conscience de l'isolement des personnes âgées. Par ailleurs, la crise économique fait que les étudiants ont des difficultés à trouver des logements à des prix abordables. Ces deux constats ont déclenché depuis quelques années un phénomène de cohabitation intergénérationnelle.

Le principe est profitable à chacun : les personnes âgées hébergent les étudiants gratuitement ou en échange d'un loyer très bas, contre quelques menus

services (courses, aides diverses) et une présence rassurante.

Saint-André se propose d'encourager ce genre de pratique : un tract d'information a été diffusé par l'intermédiaire du CCAS. L'avis est lancé : si vous êtes intéressé, vous pouvez vous renseigner auprès du CCAS au 03 20 21 81 35.

Vous trouverez également des informations sur le site de l'association « Génération et Culture » : <http://www.generationsetcultures.fr>

Une ville idéale

Les patients du CATTTP de Lambersart (Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) étaient très fiers de venir présenter les tableaux qu'ils ont eux-mêmes réalisés sur le thème de la « ville idéale ».



Le CATTTP permet de dispenser des soins en ambulatoire à des usagers atteints de différents troubles (addiction, phobie...) en favorisant le maintien d'une vie autonome grâce à des actions de soutien et de thérapie de groupe. Parmi les traitements proposés, l'on compte notamment l'art-thérapie (soin par l'approche créative) et c'est dans ce cadre qu'a été produit l'expérience de « la ville idéale ».

Deux infirmiers art-thérapeutes ont accompagné les patients dans leur travail sur leur perception de la ville. Le résultat ? Une fresque vivante composée de 6 tableaux recto-verso montrant une version jour et une version nuit de la ville « idéale ».



Renseignements :
03 28 53 44 50
www.epsm-lille-metropole

En avant la musique...!

Il est déjà temps de penser aux loisirs de vos enfants pour l'année prochaine... Pourquoi pas la musique ? Rien de tel pour adoucir les mœurs et ce n'est pas qu'une image... Des études scientifiques récentes ont d'ailleurs démontré l'effet bénéfique sur le cerveau lorsque l'on apprend la musique, et notamment en bas âge. Alors, n'hésitez pas à venir inscrire votre enfant - et pourquoi pas vous-même ? - à l'école de musique de Saint-André.

L'école de musique c'est...



Pour les réinscriptions et inscriptions :

Dossiers téléchargeable à partir du 1^{er} juin 2013 (ou à retirer au secrétariat de l'école de musique) sur : http://www.villesaintandre.fr/www/fr/accueil/animations_culture/lecole_de_musique/inscriptions_a_lecole_de_musique.aspx



• Dossiers à déposer à l'école de musique pour les réinscriptions.

Les lundi 24 juin 15h30/18h, mardi 25 juin 15h30/19h, mercredi 26 juin 14h/19h, jeudi 27 juin 15h30/19h, vendredi 28 juin 15h30/19h, lundi 1^{er} juillet 15h30/18h, mardi 2 juillet 15h30/19h, mercredi 3 juillet 14h/19h.

• Nouvelles inscriptions aux mêmes dates horaires ainsi que du 2 au 19 septembre mais sur rendez-vous uniquement.

Et voici un aperçu des activités de notre école avec le programme de ce printemps :

Concerts des écoles « les semaines musicales des enfants » :

Salle André-Wauquier :

Lundi 6 mai :

École Jules-Ferry « Sur la route du Jazz »

- > 18h les classes de CE2 et CM2 de Mmes Logane, Collet, Faidherbe
- > 19h30 les classes de CE2 et CM2 de Mmes Bové, Boyé, Boutelja

Avec la participation du Nous'Hot Big Band : 17 musiciens réunis autour de la passion du jazz et de l'improvisation

Mardi 7 mai :

École des Peupliers « Le Tour du monde des musiques »

- > 18h les classes de GS et CP de Mmes Tarel, Lothe, Quenez, Lecocq
- > 19h30 les classes de CE2, CM1, CM2 de Mmes Rodriguez, Macé, Leleu, Schipmann

Lundi 13 mai :

École Marie-Curie « Afrique »

- > 18h les classes de CE1 de Mme Barbier et M. Desbonnet

École Saint-Joseph « Un Halloween sans dessus-dessous »

- > 19h30 les classes de CE2, CM1, CM2 de Mmes Nalenne, Pira, et M. Mollet

Mardi 14 mai :

Écoles de la circonscription

- > A 14h « Les Rencontres chantantes »

École des Peupliers « Événements du XX^{ème} siècle »

- > 19h30 les classes de CE1 et CM2 de Mmes Makusa, Monteny, Nicolas et M. Faivre

Mercredi 15 mai :

École La Cessoie « Lola et le petit facteur »

- > 18h les classes de CP, CP/CE1, CE1 de Mmes Legrand, Charlet, Houcke

Chorales de l'école de musique - 80 choristes de 8 à 12 ans

- (3 premières années de formation musicale)
- > 19h, direction Virginie Esposito

Lundi 27 mai :

École Saint-Joseph « Touail l'épouvantail »

- > 18h les classes de CP, CP/CE1 de Mmes Deneuille, Lecointre, Lubaszka

Mardi 28 mai :

École Desbordes-Valmore « Le Matelas magique »

- > 18h les classes de MS/GS de Mme Leroy et M. Gotainer

École Curie « Le jardinier amoureux »

- > 19h30 les classes de CP de Mmes Roetyneck, Stecko, Frère

Mercredi 29 mai :

Classes de jardin et d'éveil de Virginie Esposito

- > 18h

École des Peupliers « Musique Tzigane »

- > 19h30 les classes de CM1 de Mmes Pollet, Fall

Dans le cadre de Deûle en Fête :

Vendredi 31 mai :

Ensemble de cuivres intercommunal

- > En soirée Inauguration

Samedi 1^{er} juin :

Concerts des orchestres à vents et à cordes

- > 12 h parc Vandame

Concerts de Jazz :

Mardi 11 juin :

Concert des classes de Jazz de Saint-André et La Madeleine

- > 18h30 salle André-Wauquier, Classes de Frank Dhersin et Charles Duytschaever

Jeudi 20 juin :

Classe de jazz « Jam session »

- > 19h Classe de Jazz, parcours libre au café de la mairie

Dans le cadre de la Fête de la Musique :

Lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 juin :

Auditions tout instrument dans le cadre de la Fête de la Musique salle Saint-Jean et auditorium Michel-Krisine à l'école de musique

Brèves de ville

Un dépistage médical gratuit

Mardi 9 avril, le CCAS a organisé sur le marché un dépistage gratuit pour le diabète et les maladies cardio-vasculaire : les usagers du marché (et les autres !) ont ainsi pu ainsi profiter d'une petite halte au foyer Jeanne-de-Flandre pour vérifier leur taux de sucre et de cholestérol, leur tension, et évaluer leurs risques de développer une maladie de type diabète ou accident vasculaire cérébral.

Cette action a été organisée par les jeunes qui effectuent leur service civique au sein du CCAS, avec la participation de la Maison du Diabète, la Maison des associations, le HTA Vasc Nord Pas-de-Calais, Radiance, et DinnoSanté.



35 bougies pour le Club des Seniors

L'association pour les aînés de Saint-André s'est appelée tour à tour « Union locale des aînés », « les aînés du 3^{ème} âge », et enfin en 1978 : « les Foyers du 3^{ème} âge », dont est directement issu le Club des Seniors. Le nom a changé mais le principe est resté le même : cette association est ouverte à toute personne ayant cessé ses activités professionnelles. Le but est d'éviter l'isolement en proposant aux adhérents des sorties, des animations, des voyages, et des activités diverses au quotidien.

Plus de la moitié des adhérents étaient là le 21 mars dernier pour fêter dignement les 35 ans du Club ; en tête, la présidente, Denise De Temmermam, qui a repris les rênes de l'association au début de l'année 2008, après que Madame Delangre a décidé de quitter le poste.



Les aînés à la fête

Toujours autant apprécié de nos anciens, le banquet de printemps a reçu son succès habituel, avec au menu : danses, animations, tombola, cadeaux, rires et chansons. Le banquet accueille chaque année environ 400 convives qui se retrouvent chaque fois avec grand plaisir. Prochain rendez-vous le 8 décembre pour le banquet de Noël.



Votre vélo à l'abri...

Nous vous l'annonçons dans un précédent magazine : un garage à vélo a été installé fin mars devant le CCAS. Ce garage permet de mettre à l'abri les V'Lille en location longue durée mais aussi vos bicyclettes personnelles. Il vous suffit pour cela de vous adresser à Transpole pour obtenir une carte billettique qui vous permettra d'entrer dans l'abri. Ce garage à vélo est équipé d'un système de vidéo protection, d'un système d'alarme, et d'un compresseur pour regonfler les roues. Sa proximité avec l'arrêt de bus de la Liane vous permet de combiner les deux modes de transports.

Dernières nouvelles pour les amateurs de la petite reine : 2 stations V'Lille seront installées prochainement en complément sur notre commune. Il s'agira cette fois de vélo en location courte : les vélos seront à retirer à la station et à ramener au même endroit ou dans une autre station. Celles-ci seront situées face à la mairie et rue Albert-Bailly, mais pas sur la chaussée, les emplacements de stationnement seront donc préservés.



Brèves associations

Les Jardins dans la ville...



L'association andrésienne Initiatives Emplois Familiaux vous propose le service des « jardins dans la ville ». Il s'agit de mettre à disposition des particuliers, un jardinier expérimenté qui pourra entretenir la pelouse et les haies, aménager le potager, débroussailler ou ramasser les feuilles, bref, effectuer tous ces petits travaux qui peuvent parfois s'avérer compliqués à gérer par manque de temps ou pour des raisons de santé. Vous pourrez ainsi profiter d'un jardin parfaitement tenu et agréable en toutes saisons. Les sommes versées pour ce service (18€ de l'heure) vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% : vous pourrez ainsi déduire jusqu'à 1 500€ par an.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Initiatives Emplois Familiaux, au château Vandame
Tél. : 03 20 51 67 16 ou 03 20 40 93 84
E-mail : ief59@wanadoo.fr
Site Internet : www.ief59.com

Les Anciens combattants de Saint-André



Les anciens combattants de la Seconde guerre mondiale ou d'Indochine et d'Algérie sont de moins en moins nombreux. Pourtant l'association UNC est toujours très active notamment dans l'accompagnement des militaires dans leurs droits. Aussi, l'association a décidé d'ouvrir ses portes aux Opex (comprenez les militaires ayant servis dans les opérations extérieures, sur des interventions en dehors du territoire national) afin de les aider à mieux connaître leurs droits. Claude Bernard, président de l'UNC, se propose également d'accueillir au sein de l'association, tous ceux qui ont effectué au moins 12 mois de service militaire, en qualité de soldat de France.



Pour tous renseignements supplémentaires : adressez un courrier à Claude Bernard : président de l'UNC, en mairie (89, rue du Général-Leclerc).



17^{ème} Tournoi international de Football

Le tournoi international de foot U17 aura lieu les 18, 19, et 20 mai prochains. Le tirage au sort des équipes s'est déroulé le 9 mars dernier ; voici les résultats :

Groupe A : RC Lens, IFK Göteborg, Hambourg SV,

Groupe B : Olympique de Marseille, FC Copenhague, Benfica Lisbonne,

Groupe C : Valenciennes FC, RSC Anderlecht, Valence FC,

Groupe D : US Saint-André, FC Bruges, Newcastle United.

Les joueurs (nés en 1996 et 1997) des plus grandes équipes s'affronteront tout le week-end sur les pelouses andrésiennes. Les rencontres de qualification débiteront dès 9h le samedi 18 mai avec le match RC Lens/IFK Göteborg au Stade Caby. Les tarifs pour assister aux matches sont les suivants : la journée : 7€ le samedi, 5€ le dimanche et 7€ le lundi. Le pass pour les 3 jours est à 15€.

Renseignements : <http://ussa.pagesperso-orange.fr/index.html>



samedi
25
mai

La Fête du Jeu...

La traditionnelle Fête du Jeu organisée par la bidOthèque et le collectif d'écoles, structures et associations, aura lieu le 25 mai prochain de 15h à 18h dans le parc Vandame, face à la Mairie. De nombreux jeux de toutes sortes seront à la disposition des enfants... et des plus grands ! Jeux traditionnels, de plein air, de construction et d'imagination, jeux de société, baby-foot : il y en aura pour tous les goûts.

...et les prix des lecteurs

Dans l'actualité de la bidOthèque également, la rencontre-échange pour les résultats du Prix des lecteurs, qui aura lieu le mardi 14 mai à 19h30 au Zeppelin, ainsi que celle pour la désignation du 1^{er} Prix des lecteurs Ados qui se déroulera le lendemain 15 mai, à 14h au 97.Jeunes.

Pour tous renseignements : adressez-vous à la bidOthèque au 23, rue Alsace-Lorraine
tél. : 03 20 51 66 67
contact@labidotheque.fr



Un Rallye inter-écoles

L'ADPE (association des parents d'élèves) du groupe scolaire Schuman organise un grand rallye pour les élèves de CM2 et de 6^{ème} des écoles et des collèges de la ville. Ce projet, intégré dans le cadre du nouveau Plan éducatif local de Saint-André, a pour objectif de provoquer une rencontre amicale entre collégiens et futurs collégiens, et de réaliser ainsi une passerelle entre eux. Le rallye aura lieu le 25 mai prochain dans la matinée. Toute la journée, des ateliers seront proposés aux enfants avant une ultime épreuve à 17 heures, suivie de la remise des prix. Les associations de Saint-André sont sollicitées pour organiser ces différents ateliers. Le service développement durable de la ville tiendra un stand « éveil du goût » et un stand « réveil musculaire » dans le cadre de la prévention santé.

Pour plus d'information sur ce rallye, vous pouvez consulter le site de l'ADPE : www.adpegroupeschuman.fr





Avenue de Lattre-de-Tassigny : les travaux commencent ce printemps

De grands travaux d'assainissement et de réaménagement vont avoir lieu durant plusieurs mois le long de l'avenue De-Lattre-de-Tassigny, du côté du hameau du Corbeau. Ces travaux sont nécessaires à l'amélioration du confort des riverains et des usagers de la route.

Outre des travaux d'assainissement (mise en conformité obligatoire), il est programmé la reconstruction de la chaussée et des trottoirs, la sécurisation des traversées piétonnes en deux temps par la création de refuges en îlots, l'aménagement d'espaces dédiés aux modes de transports doux (vélos, rollers...), l'aménagement de stationnements longitudinaux, la mise en place « d'effets chicanes » et d'îlots, la pose de signalisation horizontale et verticale associée aux aménagements de sécurité.

Notez bien que durant toute la période des travaux, l'accès chez vos commerçants, artisans, professionnels du secteur sera assuré et ils resteront tous ouverts.



Columbarium

Les derniers modules du columbarium du cimetière ont été rénovés cet hiver. Rappelons que le gel avait eu raison des briques utilisées lors de la construction. Les nouveaux matériaux ont été choisis pour une parfaite étanchéité. Pascale Lahouste, adjointe en charge de l'administration générale et du cimetière, a participé en présence des familles, à la remise en place des urnes dans le nouveau module.

Gérard Billot, délégué du Défenseur des Droits

Gérard Billot est délégué du Défenseur des Droits et officie notamment dans le cadre du Point d'Accès au Droit de Saint-André.

Le Défenseur des droits a pour mission de lutter contre les discriminations, de défendre les droits et libertés dans le cadre des relations avec les services publics, de défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant, et de veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant une activité de sécurité.

« L'essentiel de nos dossiers est constitué d'affaires de relations avec les services publics, et de lutte contre les discriminations. Environ 3 000 dossiers sont traités chaque année dans le Nord. Les termes de réussite sont de 50% environ. Il ne faut pas oublier que le défenseur des droits doit être saisi en dernier recours, lorsque les premières démarches auprès des administrations n'ont pas abouties. Parfois, il est impossible d'agir : le défenseur des droits doit en informer les personnes. »

Toute personne physique ou morale peut saisir le défenseur des droits si elle s'estime lésée : discrimination sur le lieu de travail à cause de son origine ou de son âge par exemple, dysfonctionnement d'une administration, privation du droit à l'éducation ou à la santé pour un enfant...

Le délégué du Défenseur des droits est là pour vous écouter, vous conseiller et vous informer sur les démarches à suivre. Il vous aide à trouver une solution amiable au niveau local. Si ce n'est pas possible, il vous aide à constituer un dossier qu'il transmet au Défenseur des droits.

« Les administrés ne connaissent pas toujours très bien leurs droits, et ne savent pas forcément vers qui ils doivent se tourner, nous sommes là aussi pour les diriger, bien que le rôle du défenseur des droits intervient plutôt « en dernier recours ». Le délégué du Défenseur des droits doit avoir une bonne connaissance des administrations et des services publics. Il doit être familiarisé avec les questions de l'enfance ou de la discrimination. Et bien entendu, avoir

une bonne maîtrise du Droit. Ce sont les critères retenus pour être nommé à ce poste. »

Gérard Billot a effectué sa carrière professionnelle dans l'administration fiscale, terminant notamment comme conservateur des hypothèques à Lille. Depuis 2004, il était délégué du Médiateur de la République, poste qui a été englobé dans la fonction du Défenseur des Droits, il connaît donc parfaitement les rouages de cette institution.

« Je rappelle qu'il s'agit d'un service gratuit, impartial : nous ne sommes ni juge ni partie, et bien entendu, nous sommes soumis au secret professionnel, il y a donc toute garantie de confidentialité. »

Monsieur Billot, qui tient également le rôle d'animateur des délégués du Nord (rôle de coordination et de liaison) reçoit en mairie de Saint-André un jeudi matin sur deux, sur rendez-vous (à prendre à l'accueil de la mairie).

Vous pourrez également le rencontrer lors de la journée d'accès au droit le 19 juin (voir page 14).



Post scriptum

Syndicat d'Initiative :

Le programme

La Maison de la Confiserie

Ce musée... à croquer a été créé en 2003 par d'anciens salariés de « la Pie qui Chante ». Exposition permanente qui retrace l'histoire du sucre et du bonbon : boîtes, emballages, affiches ainsi que d'anciens matériaux de fabrication. Vous assisterez à la fabrication du berlingot.

Samedi 18 mai

Attention : rendez-vous sur place au 24, rue Guynemer à Wattignies à 13h45 pour le 1^{er} groupe (16 personnes) et à 15h45 pour le 2^{ème} groupe (16 personnes).

Tarif : 3€ - Contact : 06 82 44 93 79

Le Lac du Héron

Aux portes de Villeneuve-d'Ascq, le Lac du Héron permet de découvrir différents milieux naturels et culturels au cours d'un circuit pédestre d'environ 6 km. Il est réputé pour sa richesse ornithologique, plus de 235 espèces d'oiseaux migrateurs, hivernants et sédentaires y sont recensées. On y trouve aussi différentes espèces d'orchidées.

Samedi 3 août

Inscriptions au Syndicat d'Initiative avant le 20 Juillet. Rendez-vous à 9h au SI.
Covoiturage : 6€ (merci d'annoncer les voitures disponibles)
Contact : 06 82 44 93 79

Les Prés du Hem

Au cœur de 120 hectares de nature et autour d'un superbe lac de 45 hectares, des dizaines d'activités naturalistes, sportives et ludiques vous attendent. Au programme : « Chatouillant parcours des va-nu-pieds » 1 km à faire... pieds nus sur une cinquantaine de matières différentes. Pique-nique ou restauration sur place - Après-midi libre sur le site

Samedi 29 juin

Attention : rendez-vous sur place 7, avenue Marc-Sangnier à Armentières à 10h.
Inscriptions au Syndicat d'Initiative avant le 15 Juin.
Tarifs : adulte 7€, enfant 5€ - Contact : 06 82 44 93 79

Sortie Vélo : la Citadelle et les bords de Deûle

Vous découvrirez les remparts, la porte Dauphine, le bois de Boulogne, l'écluse du Grand-Carré - durée du circuit environ 1h30.

Samedi 8 juin

Rendez-vous à 14h15 au local du Syndicat d'Initiative.
Inscriptions avant le 1^{er} juin.
Contact : 06 82 44 93 79



Saint-André

Concours

Voici le concours du printemps : ne lézardez pas trop au soleil et prenez quelques minutes pour répondre à ce mini-questionnaire qui vous donnera peut-être accès à un bon repas. Bonne chance... !

1. Quel anniversaire vient de fêter le Club des Seniors ?
2. Quel vecteur énergétique (« carburant ») est utilisé par le nouveau véhicule du CCAS ?
3. De combien de tableaux recto-verso était composée la fresque « la ville idéale » ?
4. Quand aura lieu la 2^{ème} journée d'Accès au Droit ?

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 14 juin :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 141, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex
- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

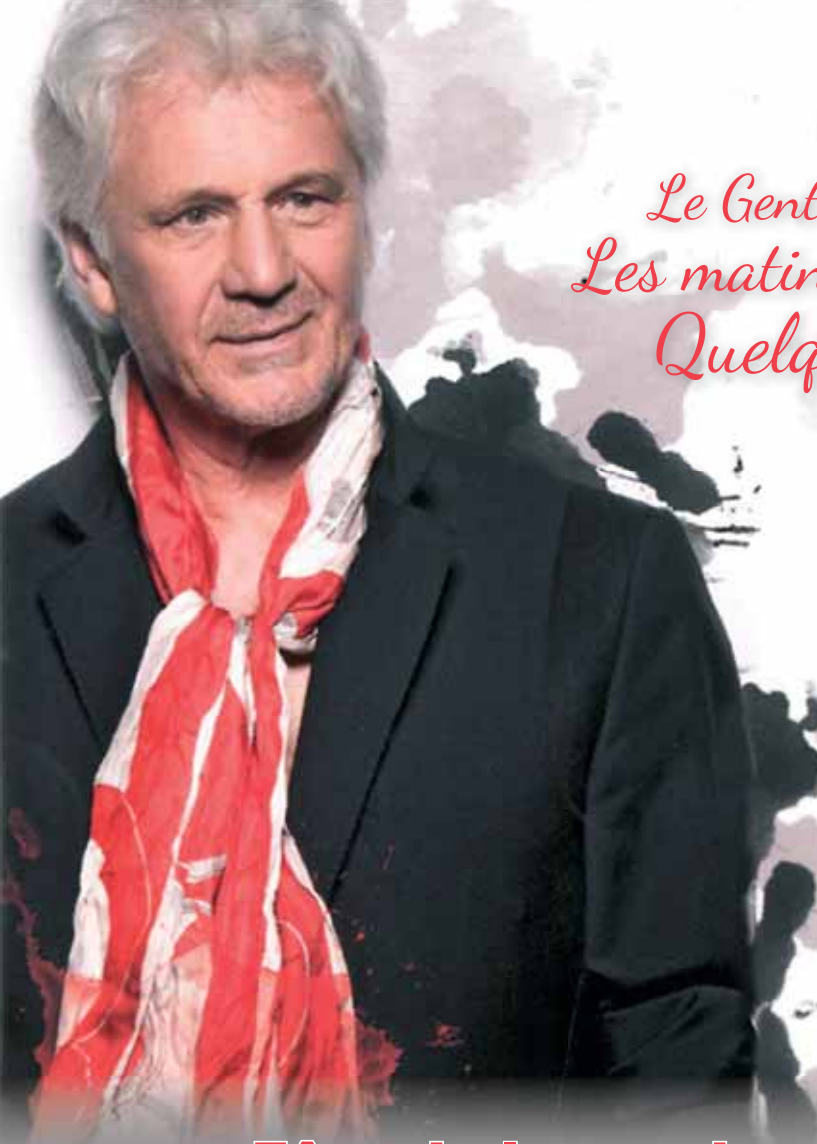
Bravo !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » de janvier/février/mars : **Marie-Antoinette Defrance** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : Michel-Krisine.
- 2 : Un Smoothie.
- 3 : La princesse Leia.
- 4 : 50 enfants.





*Michèle,
Voici les clés,
Le Gentil dauphin,
Les matins d'hiver,
Quelque chose
et moi...*

Fête de la musique :
entre balade et ballade

Le 22 juin, Place du Général-De-Gaulle

Saint  *André*

La ville sympa... qui veut le rester!